

## Que dois-je faire si je suspecte un cas de contamination avec le virus du fruit rugueux brun de la tomate ?

1. Toute suspicion de contamination doit être signalée au service phytosanitaire de votre canton dans les plus brefs délais :

Canton	Numéro de téléphone	Canton	Numéro de téléphone	Canton	Numéro de téléphone
AG	062 855 86 84	GR	081 257 60 43	SZ	055 415 79 26
AI	071 788 95 82	JU	032 420 74 20	TG	058 345 85 17
AR	071 353 67 64	LU	041 228 30 81	TI	091 814 35 85
BE	031 636 49 11	NE	032 889 37 08	UR	041 871 05 66
BL	061 552 21 57	NW	041 618 40 07	VD	021 557 92 72
BS	061 267 67 63	OW	041 666 63 15	VS	027 606 76 10
FR	026 305 58 65	SG	058 228 24 24	ZG	041 227 75 56
GE	022 388 71 31	SH	052 674 05 24	ZH	058 105 99 03
GL	055 646 66 45	SO	032 627 99 72	FL	00423 236 64 00

2. Les plantes contaminées doivent être enlevées et détruites (incinérées, pas compostées!) dans les règles de l'art avec les plantes voisines, conformément aux instructions du service phytosanitaire.

Pour plus d'informations, consultez la page d'accueil d'Agroscope : [www.jordanvirus.agroscope.ch](http://www.jordanvirus.agroscope.ch)

Rédigé en collaboration avec Agroscope – [www.agroscope.admin.ch](http://www.agroscope.admin.ch)

# Aidez-nous à préserver la Suisse du virus du fruit rugueux brun de la tomate !



## Ce virus représente une menace pour les cultures de tomates et de poivrons.

Cette maladie est soumise à déclaration et lutte obligatoires

## Qu'est-ce que le virus du fruit rugueux brun de la tomate ?

- Le virus du fruit rugueux brun de la tomate (nom scientifique Tomato Brown Rugose Fruit Virus, ToBRFV) est apparu pour la première fois en 2014 en Israël. Par la suite, des foyers d'infestation sont apparus dans différents pays européens.
- Le virus s'attaque aux cultures de tomates et de poivrons. Par contre, il n'est pas dangereux pour l'être humain.
- Depuis janvier 2020, le virus du fruit rugueux brun de la tomate est réglementé en Suisse comme organisme de quarantaine et est donc soumis par la loi à déclaration et lutte obligatoires (notification au service phytosanitaire cantonal).

## À quoi reconnaît-on une infestation due au virus du fruit rugueux brun de la tomate ?

- Les pieds de **tomate** contaminés présentent des feuilles jaunâtre et des tâches en mosaïque. Parfois le limbe foliaire se déforme et se rétrécit.
- Des tâches brunes apparaissent sur le pédoncule des feuilles et des fruits et le calice des fleurs. Les fruits peuvent présenter une maturation irrégulière, des tâches jaunes ou brunes et peuvent être déformés. Ils ne sont plus commercialisables.
- Sur le **poivron** les feuilles se déforment et deviennent jaunes et présentent des tâches en forme de mosaïque. Les fruits ont des tâches jaunes ou brunes, des rayures vertes ou sont déformés.
- Le virus entraîne des symptômes différents selon l'espèce végétale touchée.



Photo : Diana Godinez



Photo : Dr. Raed Alkowni



Photo : Heike Scholz-Döbelin



Photo : Heike Scholz-Döbelin

## Contamination

- Le virus du fruit rugueux brun de la tomate appartient au groupe des virus de Tobamo, qui se transmettent facilement de plante en plante, par exemple par l'intermédiaire d'outils.
- De récents essais en serre ont montré que le virus du fruit rugueux brun de la tomate peut probablement être transmis par les semences, certaines mauvaises herbes et, dans une moindre mesure, par les eaux de drainage. Les entreprises qui produisent des tomates et des poivrons doivent appliquer des mesures d'hygiène strictes.

## Votre contribution à la prévention du virus du fruit rugueux brun de la tomate

- Pour prévenir les contaminations, les producteurs ne doivent acheter que des semences et des plants munis d'un passeport phytosanitaire.
- Contrôlez régulièrement les plantes quant à la présence de symptômes !